

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
Siège social : 36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 RCS REIMS
Cotée sur Euronext Paris (compartiment C)

COMMUNIQUE du 23 Février 2009

Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 5 mars 2009 dans le cadre de plusieurs opérations sur le capital en vue de la recapitalisation de la société TONNA ELECTRONIQUE :

- **Réduction de capital en vue de l'apurement partiel des pertes antérieures ;**
- **Augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA par compensation de créance ;**
- **Attribution gratuite de BSA ouverte à tous les actionnaires de la société TONNA ELECTRONIQUE.**

La société TONNA ELECTRONIQUE annonce que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a apposé le 23 Février 2009, le visa n°09-045 sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital et à l'attribution gratuite de BSA et présente les modalités de l'opération.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège de la société. Il peut être également consulté sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet de la Société (www.tonna.com).

L'attention du public est attirée sur la rubrique "Facteurs de risques" située pages 34 à 37 du prospectus.

RESUME DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

RESUME DU PROSPECTUS – INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination : TONNA ELECTRONIQUE

Secteur d'activité : TONNA intervient dans le secteur du Bâtiment (Habitat) pour la fourniture de matériel de réception, traitement et distribution des signaux audiovisuels.

Société de nationalité française

RESUME DU PROSPECTUS – CONTEXTE

TONNA ELECTRONIQUE est introduite en bourse en 1984. Ayant conçu et réalisé la moitié des réseaux du Plan Câble, TONNA ELECTRONIQUE devient un acteur majeur dans le domaine des réseaux de vidéocommunication.

Cependant TONNA ELECTRONIQUE sera confrontée à d'importantes difficultés liées principalement au succès limité de l'activité Câble en France.

Après plusieurs restructurations dont la dernière opérée au premier trimestre 2007, un plan de redressement par voie de continuation a été prononcé par jugement du 15 mai 2008.

Ce plan de redressement par voie de continuation est soutenu par le groupe FINANCIERE PONTOISE, fournisseur et acteur majeur dans la fabrication de produits pour la télévision individuelle, métier historique de TONNA ELECTRONIQUE.

FINANCIERE PONTOISE est actionnaire majoritaire de façon indirecte de TONNA et est également son principal fournisseur. FINANCIERE PONTOISE est contrôlée directement par Monsieur Bruno Proust aujourd'hui Président et Directeur Général de TONNA ELECTRONIQUE.

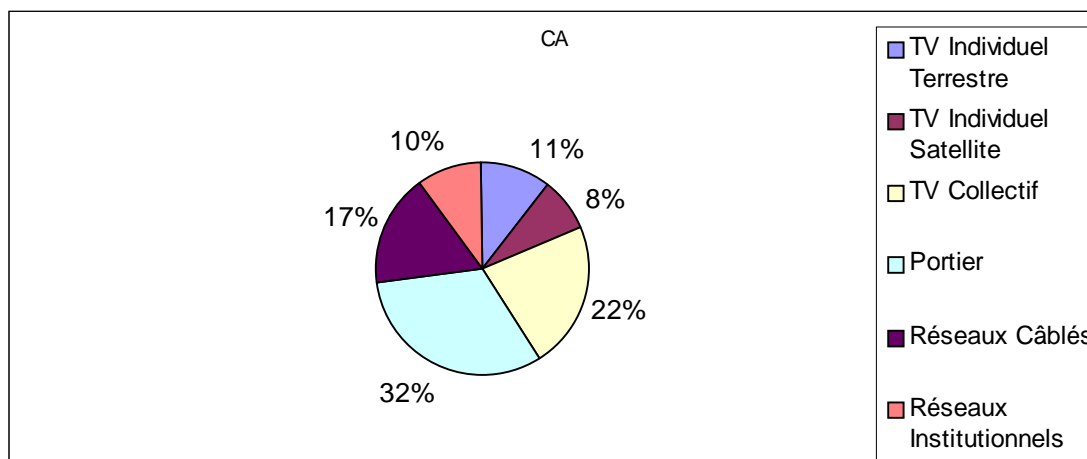
La part des achats de TONNA auprès de PSI (filiale de Financière Pontoise) représentait 10,2 % du total des achats TONNA en 2007 et 19,29 % en 2008 (données non auditées).

Le plan de continuation de TONNA s'étale de 2008 à Mai 2018 soit sur dix ans. A ce jour, TONNA a réglé une échéance du plan. Une restructuration a été menée en début de période d'observation au premier trimestre 2007. Les activités arrêtées dans le cadre de cette restructuration sont détaillées au chapitre 1^{er} – Partie première (Activité de TONNA).

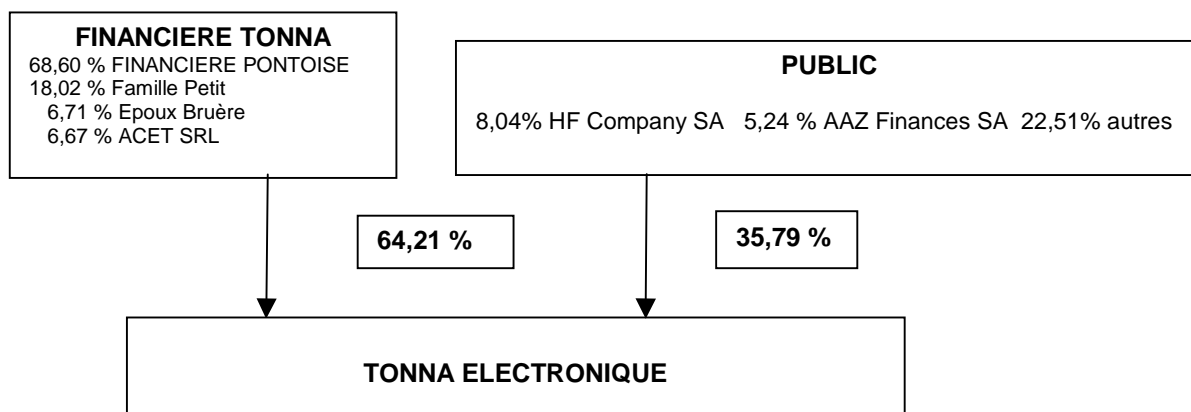
RESUME DU PROSPECTUS – APERCU DES ACTIVITES

Graphique sur les activités de TONNA

Estimation de la répartition en pourcentage du chiffre d'affaires 2008 par segment d'activité, arrêtée au 31/12/2008, (données non auditées).



Organigramme au 01/01/2009



RESUME DU PROSPECTUS – DONNES FINANCIERES SELECTIONNEES

Les éléments clés du compte de résultat consolidé des exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005 ainsi qu'au 30 juin 2008 et 2007 étaient les suivants :

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS	
Chiffre d'affaires	7 503	8 333	15 426	21 978	22 093
Résultat opérationnel	1 569	(2 113)	(3 937)	(3 064)	(3 007)
Résultat financier	980	(111)	(213)	(220)	(125)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 549	(2 232)	(4 150)	(3 284)	(3 131)
Résultat net par action	5,67	(4,97)	(9,22)	(7,38)	(6,97)

Les évolutions des comptes de résultat pour les années 2005 à 2007 figurent dans chaque rapport de gestion reproduit au chapitre 4 du présent prospectus.

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS
Total du bilan	10 781	13 857	10 961	15 028	18 438
Total des capitaux propres	(1 888)	(2 520)	(4 437)	(286)	2 998
Trésorerie et équivalents de trésorerie	56	90	194	148	231
Passif courant	(8 875)	(15 798)	(15 016)	(14 338)	(14 496)
Passif non courant	(3 792)	(579)	(382)	(976)	(943)

RESUME DU PROSPECTUS –TABLEAUX SYNTHETIQUES DES CAPITAUX PROPRES ET DE L'ENDETTEMENT

Conformément aux recommandations CESR, le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres (incluant le résultat semestriel 2008, mais n'incluant pas le résultat du 1^{er} juillet 2008 au 30 novembre 2008) établie à partir des données financières consolidées, non auditées estimées au 30 novembre 2008 selon le référentiel comptable adopté par TONNA ELECTRONIQUE.

En milliers d'euros

A - Dettes financières courantes (y compris dettes relatives au plan de continuation)	
Faisant l'objet de garanties (description des garanties)	
Faisant l'objet de nantissements (description des actifs nantis)	
Sans garantie ni nantissement	5 873
Total (A)	5 873
B – Dettes financières non courantes (hors partie courante des dettes long terme)	
Faisant l'objet de garanties (description des garanties)	
Faisant l'objet de nantissements (description des actifs nantis)	
Sans garantie ni nantissement	3 441
Total (B)	3 441
C – Capitaux propres part du groupe	
Capital social	7 196
Prime d'émission	2 847
Réserve légale	165
Autres réserves (résultat de la période du 1 ^{er} juillet au 30 novembre 2008 exclu)	(12 096)
Total (C)	(1 888)

L'endettement financier (y compris les dettes relatives au plan de redressement) de TONNA ELECTRONIQUE se présente comme suit aux 30 novembre 2008 :

En milliers d'euros

Liquidités	
A – Trésorerie	99
B – Equivalent trésorerie (valeur nette)	
C – Titres de placement	
D – Total liquidités (A+B+C)	99
Créances financières	
Créances financières à court terme	977
Créances financières à moyen et long termes	
E – Total créances financières	977
Dettes financières courantes à court terme	
F – Dettes bancaires à court terme	3 686
G – Part à moins d'1 an des dettes moyen et long terme	
H – Autres dettes financières à court terme	2 187
I – Total dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	5 873
J – Endettement financier net à court terme (I – E – D)	4 797
Endettement financier net à moyen et long terme	
K – Emprunts bancaires à plus d'1 an	
L – Obligations émises	
M – Autres emprunts à plus d'1 an	3 441
N – Total endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	3 441
O – Endettement financier net (J+N)	8 238

Notes relatives au tableau d'endettement financier ci-dessus

- a) les comptes courants sont insérés dans la ligne H à concurrence de 732 K€
- b) le total des dettes financières courantes à court terme pour 5 873 K€ comprend notamment 1 455 K€ de dettes RJ et 3 629 K€ de dettes liées au contrat d'affacturage
- c) les autres emprunts à plus d'un an pour 3 441 K€ concernent uniquement les dettes RJ
- d) les créances financières à court terme concernent les fonds de garantie et réserves des factors pour 707 K€ et des valeurs mobilières de placement pour 270 K€

RESUME DU PROSPECTUS – DECLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du groupe est suffisant au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date du visa du Prospectus.

RESUME DU PROSPECTUS – PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques pesant sur la société, y compris ceux liés à son activité, sont détaillés en pages 34, 35, 36 et 37 du présent prospectus.

L'attention des investisseurs est attirée sur cette rubrique "Facteurs de risques" et notamment sur ceux liés aux opérations en cours sur le capital de TONNA ELECTRONIQUE.

RISQUES LIES A LA SOCIETE

Risque de liquidité

Risques liés au non respect du plan de continuation

Le risque de liquidité est lié au risque de non respect du plan de continuation. Il s'avère potentiellement le risque le plus important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2008, il restait 5.176 K€ de dettes remboursables sur 10 ans dont 1.735 K€ à rembourser à moins d'un an.

La société a fait une déclaration sur son fonds de roulement située page 33 du présent document (Chapitre I - Informations complémentaires - Trésorerie et Capitaux).

Risques liés à la limitation de sources de financement ouvertes à la société

Compte tenu des difficultés rencontrées par le groupe au cours des dernières années, TONNA ELECTRONIQUE ne dispose d'aucune autre source de financement que ses ressources propres (revenus de son activité et cession d'actifs) et ses possibilités de financement externe sont strictement limitées à ses actionnaires.

Se reporter à la page 34 du prospectus pour le détail de ce risque

Risques liés à l'activité

Se reporter aux pages 34 et 35 du prospectus pour les risques liés à l'activité, à savoir les risques de conjoncture, les risques Clients et les risques Fournisseurs.

Risque de taux – Risque de change

Se reporter à la page 35 du prospectus pour l'énonciation de ces risques.

Risque de TVA

Sans préjudice du droit que revendique la société d'être exonérée du paiement de la TVA sur abandons de créances jusqu'au terme du plan de continuation, elle a prévu son règlement sur 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2009. Le montant de TVA dont s'agit serait au maximum de 356 K€.

La société va entamer des démarches pour en être exonérée ou obtenir un étalement de paiement.

Cependant, en cas de paiement éventuel sans étalement, le fonds de roulement net de TONNA subirait un besoin supplémentaire de l'ordre de 340 K€ notamment au mois d'août 2009.

Risques relevés par le Président dans son rapport sur le contrôle interne 2007

Se reporter à la page 36 du présent prospectus pour l'énonciation de ce risque.

RISQUES LIES AUX OPERATIONS SUR CAPITAL

Risque de dilution dû au niveau important de l'augmentation de capital principale

Compte tenu de l'émission importante d'actions au profit de FINANCIERE TONNA (1 200 000) dans le cadre de l'augmentation de capital principale projetée, en cas d'adoption par l'AGE de la résolution correspondante, la participation de TONNA en capital passera de 64,21% à 90,24%. Une faculté de relution est offerte au public dans le cadre de l'attribution gratuite de BSA, ce qui permet une correction partielle de ce taux de dilution.

Risques liés à l'attribution gratuite de BSA

2 887 110 BSA sont proposés aux actionnaires et du fait de la renonciation de FINANCIERE TONNA à l'émission de 2 605 380 BSA lui revenant, 281 730 Bons reviendront aux actionnaires ne bénéficiant pas de l'augmentation de capital principale réservée à FINANCIERE TONNA. En conséquence, compte tenu de la parité d'échange retenue, tout actionnaire ne détenant pas au moins 4 actions anciennes (ou un multiple de 4) au 5 mars 2009 ne pourra bénéficier (totalement ou partiellement) de la faculté de relution ouverte aux actionnaires de TONNA.

Les actionnaires devront faire leur affaire des rompus à l'attribution des BSA avant la tenue de l'assemblée du 5 mars 2009.

Les actionnaires qui n'auront pas ensuite exercé lesdits BSA avant le 31 décembre 2009 perdront la faculté de relution offerte aux actionnaires de TONNA ELECTRONIQUE.

Risque au niveau de capitaux propres de TONNA

Se reporter aux risques développés page 37 du présent prospectus.

Risques de radiation de la cote

Se reporter aux risques développés page 37 du présent prospectus.

RESUME DU PROSPECTUS – EVOLUTION RECENTE DE LA SITUATION FINANCIERE PERSPECTIVES ET ESTIMATIONS DE RESULTAT

La société exécute depuis Mai 2008 son plan de continuation. Elle a revu à la baisse ses estimations de bénéfice 2008 et ses prévisions de bénéfice pour 2009 prévus au plan de continuation (cf. Chapitre X - Documents annexes). Ces prévisions actualisées ont fait l'objet de deux rapports des commissaires aux comptes : rapport sur des estimations de bénéfice au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et rapport sur des prévisions de bénéfice 2009.

Il est reproduit ci-après le compte de résultats en M€ prévisionnel révisé, étant précisé que les hypothèses de construction se trouvent au Chapitre X –Documents annexes du prospectus.

Evolution Compte de résultat

	REALISE 2007	PREV. 2008 AU PLAN	ESTIMATIONS 2008	PREV. 2009 AU PLAN	REVISION PREV. 2009	PREV. 2010
C.A.	15,5	17,0	14,7	19,0	17,5	20,0
Achats consommés	9,8 63,23%	10,7 62,94%	9,3 63,27%	11,9 62,63%	11,1 63,43%	12,6 63,00%
Marge brute	5,7 36,77%	6,3 37,06%	5,5 37,41%	7,1 37,37%	6,4 36,57%	7,5 37,50%
Frais personnel	4,0 25,81%	3,8 22,35%	3,7 25,17%	3,9 20,53%	4,0 22,86%	4,1 20,50%
Charges	2,3 14,84%	2,1 12,35%	2,0 13,61%	2,5 13,16%	2,1 12,00%	2,4 12,00%
Provisions / Amortissements	0,2 1,29%	0,2 1,18%	0,0 0,00%	0,3 1,58%	0,1 0,57%	0,3 1,50%
Résultat opérationnel hors éléments non récurrents liés au plan de continuation	-0,8 -5,16%	0,2 1,18%	-0,2 -1,36%	0,4 2,11%	0,2 1,14%	0,7 3,50%

Le rapport des commissaires aux comptes relatif **aux estimations de bénéfice au titre de l'exercice 2008** contient les observations suivantes littéralement reprises :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans le chapitre 10 annexe 6 du prospectus :

- ⇒ Les estimations de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ne tiennent pas compte de l'incidence positive d'éléments non récurrents issus du plan de continuation.
- ⇒ Elles se basent en outre sur l'hypothèse d'un accord formel de l'administration sur l'exonération ou l'échéancement sur 24 mois à compter de juillet 2009 du paiement de la TVA due sur les abandons de créances (356 K€) entérinés par le plan de continuation de la société.

La société va entamer des démarches pour obtenir l'exonération totale du paiement de cette TVA. A défaut, elle demandera l'étalement de cette créance. »

Le rapport relatif **aux prévisions de bénéfice 2009** contient les observations suivantes littéralement reprises :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans le chapitre 10 annexe 6 du prospectus et relatifs aux prévisions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 qui se basent notamment sur les hypothèses suivantes :

- progression moyenne du chiffre d'affaires de 19 %,
- engagement de l'actionnaire majoritaire d'un versement complémentaire de 50 000 € sur 2009, sachant qu'à la date du présent prospectus il lui reste encore à verser à mesure des besoins de TONNA, 245 000 € au titre du plan de continuation en ce compris les 50 000 € ci-dessus,

- *obtention d'un accord formel de l'administration sur l'exonération ou l'échéancement sur 24 mois à compter de juillet 2009 du paiement de la TVA due sur les abandons de créances entérinés par le plan de continuation. Le montant de TVA pris en compte dans le cadre du plan de trésorerie 2009 est de 114 K€.*

La société va entamer des démarches pour obtenir l'exonération totale du paiement de la TVA ou à défaut son étalement. Par prudence, la société a intégré 114 K€ dans ses prévisions de trésorerie sur 12 mois, dans l'attente d'une confirmation de l'administration sur ce point ou sur un accord d'étalement. En cas de paiement effectif de cette TVA, pour un montant maximum de 356 K€, le niveau du fonds de roulement pourrait s'avérer insuffisant mais il pourra être largement compensé par la cession de l'immeuble de Reims ou soutien complémentaire de l'actionnaire majoritaire.

Il est à noter que le montant de la TVA sur abandons représente un montant de l'ordre de 356 K€ et que la dernière évaluation de l'immeuble de Reims effectuée en octobre 2007 fixait la valeur de marché de ce bien entre 1 400 et 1 500 K€. La société souhaite garder cet actif dans l'immédiat compte tenu des revenus locatifs générés. Elle n'est toutefois pas opposée à sa cession en cas de besoin de trésorerie non couverts par d'autre source de financement. Dans le cadre du plan de continuation, l'immeuble avait été valorisé de manière prudente à 1 170 K€ ».

RESUME DU PROSPECTUS – OPERATION PREALABLE DE REDUCTION DU CAPITAL

Opération préalable :	réduction du capital pour apurement partiel des pertes
Mode de réalisation :	diminution de la valeur nominale de 16 à 1 €
Valeur nominale avant réduction	16 € par action
Valeur nominale après réduction	1 € par action
Montant nominal :	6 745 655 €, correspond à la réduction de capital par apurement partiel des pertes antérieures
Date de décision :	5 mars 2009

RESUME DU PROSPECTUS – INFORMATIONS SUR L'OPERATION PRINCIPALE

Part maximale de capital offert :	1 200 000 €, pour 1 200 000 actions soit 72,74 % du capital post monnaie
Date de l'AGE :	5 mars 2009
Provenance des titres :	augmentation de capital réservée par compensation de créance au profit de FINANCIERE TONNA
Prix de l'émission :	1€ par action
Fixation du Prix	les modalités de fixation du prix sont exposées au chapitre V du document
Cours au 19 février 2008 :	0,55 €
Sur cote :	une prime de 45 % par rapport au cours de bourse à la veille du visa sera supportée par le bénéficiaire de l'augmentation de capital
Motifs de l'opération :	recapitalisation de la société dans le cadre de son plan de continuation
Dérogation anti OPA	FINANCIERE PONTOISE, actionnaire majoritaire de FINANCIERE TONNA a obtenu auprès de l'AMF, une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat sur les titres de TONNA . Cette demande de dérogation est fondée sur l'article 234-9 2 ^{ème} du Règlement Général de l'AMF – décision n°208 C0523 du 19 mars 2008
Date de jouissance des actions :	1 ^{er} janvier 2009
Produit but de l'émission :	1 200 000 €
Cotation des actions nouvelles :	10 mars 2009

RESUME DU PROSPECTUS – INFORMATION SUR L'OPERATION D'ATTRIBUTION GRATUITE DE BSA

Nombre total de BSA a émettre :	2 887 110
Engagement de Financière Tonna :	s'engage à renoncer aux 2 605 380 BSA lui revenant
Provenance des titres :	attribution gratuite de BSA au profit de tous les actionnaires sur position au 5 mars 2009 après bourse
Droit d'attribution des BSA :	BSA attribués gratuitement
Période d'exercice des BSA :	du 10 mars 2009 au 31 décembre 2009
Caducité des BSA :	caducité à l'expiration de la période d'exercice des BSA
Prix d'exercice des BSA :	1 € par Bon Prix d'exercice fixé suivant les mêmes modalités que pour l'augmentation de capital principale
Quotité d'attribution des BSA :	7 Bons pour 4 actions anciennes
Raisons de l'offre :	permettra une relation des actionnaires non parties à l'augmentation de capital principale, FINANCIERE TONNA ayant renoncé à y souscrire.
Utilisation du produit :	permettra de continuer à renforcer les capitaux propres
Produit brut de l'émission :	281 730 € si tous les actionnaires exercent tous les Bons
Cotation des BSA :	à partir du 10 mars 2009

Procédure et période d'attribution des BSA

Les BSA seront émis le 10 mars 2009 et pourront être attribués à tous les actionnaires qui en feront la demande auprès du teneur de compte. Le délai pour demander l'attribution BSA est ouvert à tout actionnaire à raison des actions lui appartenant au 5 mars 2009 inclus. Les demandes d'attribution de BSA pourront être adressées jusqu'au 31 décembre 2009 à midi au teneur du compte.

Les teneurs de compte devront adresser les souscriptions et les versements aux actions sous-jacentes à la BNP Paribas Securities Services, à partir du 10 mars 2009 et au plus tard le 5 janvier 2010.

RESUME DU PROSPECTUS – DILUTION ET REPARTITION DU CAPITAL

RESUME DU PROSPECTUS – Incidence sur la situation de l'actionnaire (possédant 1 % du capital et 1 % des droits de vote sur la base des droits de vote au 31/12/2008)

	en capital		en droit de vote		quote-part capitaux propres (en euros) données sociales
	nbre d'actions	%	nombre	%	
Situation au 30 juin 2008	4 498	1,0 %	4 498	0,59 %	(17 K€)
Situation après l'augmentation de capital projetée	4 498	0,27 %	4 498	0,23%	(1,35 K€)
Situation après l'augmentation de capital projetée et exercice des BSA	12 369	0,64 %	12 369	0,55 %	(1,39 K€)

Evolution du capital avant opération principale

	capital au 31 décembre 2008			
	actions		DDV	
	en nombre	en %	en nombre	en %
FINANCIERE TONNA	288 789	64,21	577 575	75,78
HF Company	36 175	8,04	58 665	7,70
AAZ Finances	23 590	5,24	23 590	3,10
Autres nominatifs	1 170	0,26	2 297	0,30
Auto détention	0	0,00	0	0,00
PUBLIC	100 053	22,25	100 053	13,13
Total	449 777	100,00	762 180	100,00

Evolution du capital après opération

COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT A L'ISSUE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL PRINCIPALE ET AVANT DILUTION LIEE A L'EXERCICE DES BSA

	après augmentation de capital principale			
	actions		DDV	
	en nombre	en %	en nombre	en %
FINANCIERE TONNA	1 488 789	90,24	1 777 575	90,59
HF Company	36 175	2,19	58 665	2,99
AAZ Finances	23 590	1,43	23 590	1,20
Autres nominatifs	1 170	0,07	2 297	0,12
Auto détention	0	0,00	0	0,00
PUBLIC	100 053	6,07	100 053	5,10
Total	1 649 777	100,00	1 962 180	100,00

COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT A L'ISSUE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL PRINCIPALE ET APRES DILUTION LIEE A L'EXERCICE DES BSA

	après augmentation de capital principale et après exercice des BSA			
	actions		DDV	
	en nombre	en %	en nombre	en %
FINANCIERE TONNA	1 488 789	77,08	1 777 575	79,22
HF Company *	99 481	5,15	121 971	5,44
AAZ Finances **	64 872	3,36	64 872	2,89
Autres nominatifs	3 217	0,17	4 344	0,19
Auto détention	0	0,00	0	0,00
PUBLIC	275 145	14,24	275 145	12,26
Total	1 931 504	100,00	2 243 907	100,00

* HF Company détient à la fois des titres au nominatif et au porteur

** La participation de AAZ Finances est au porteur

Impact sur les capitaux propres

Sur la base du résultat de TONNA au 30 Juin 2008, après augmentation de capital principale, les capitaux propres de TONNA se présenteraient comme suit à ce stade des opérations de restructuration :

en mi en milliers d'euros

Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés	Résultat de la période	Capitaux propres
Situation au 30 juin 2008				
7 196	2 895	(13 547)	1 758	(1 698)
Réduction du capital de 6 746 655				
450	2 895	(6 801)	1 758	(1 698)
Situation après la première réduction de capital et l'augmentation de capital principale de 1 200 000				
1 650	2 895	(6 801)	1 758	(498)
Situation après augmentation principale et exercice des 281 730 BSA				
1 932	2 895	(6 801)	1 758	(216)

Au vu des éléments prévisionnels, les capitaux propres seraient reconstitués sur 2 ans.

RESUME DU PROSPECTUS – CALENDRIER INDICATIF DES OPERATIONS

23/02/2009	Visa AMF sur prospectus
23/02/2009	Diffusion du prospectus - Communiqué
05/03/2009	Tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire
05/03/2009	Ouverture et clôture du délai de souscription de l'émission réservée
06/03/2009	Avis Euronext Paris
06/03/2009	Suspension technique du cours
10/03/2009	Reprise de la cotation
10/03/2009	Création des actions nouvelles, cotation livraison
10/03/2009	Courrier aux actionnaires nominatifs
10/03/2009	Admission et cotation des BSA
10/03/2009	Ouverture du délai d'exercice des BSA
31/12/2009	Clôture du délai d'attribution des BSA à midi
31/12/2009	Clôture du délai d'exercice des BSA à midi